

MME SOTGIU



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 janvier 2021 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 27 février 2012,

Madame Giovanna **SOTGIU**, en son vivant Retraitée, demeurant à CAVAILLON (84300) 138 HLM Les Condamines.

Née à OZIERI (ITALIE), le 13 janvier 1922.

Veuve de Monsieur Paul Charles **SUSINI** et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE (84470) (FRANCE), le 4 janvier 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Bertrand ISNARD, Notaire à CAUMONT-SUR-DURANCE (84510) 109 Route de Gadagne, le 26 janvier 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès dudit Me ISNARD, notaire chargé du règlement de la succession, référence CRPCEN : 84013, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3950223



Ecrit par Echo du Mardi le 28 janvier 2021

Publié le 28/01/2021